



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence – Secrétariat – Trésorerie

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
La Rochelle – Samedi 14 Février 2015

Le Président, Mr Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 14h15 et souhaite la bienvenue à tous les participants et personnalités présentes.

Suite à l'attentat terroriste de « Charlie Hebdo », le Président demande une minute de silence en mémoire des victimes et la liberté d'expression.

1) Appel nominal des clubs du Poitou-Charentes et des membres du comité directeur

Le Secrétaire Général, Mr Karl BOUCQUAERT, procède à l'appel nominatif des clubs. Il annonce le nombre de voix représentées soit 166 sur 276 : le quorum est donc atteint.

2) Allocution du Président

Le Président rappelle que le Comité fonctionne avec 90% de bénévoles pour l'intérêt de nos disciplines et que chacun doit se respecter.

Les activités du Comité Régional sont plutôt bien reçues de l'extérieur et bien représentées. Nos clubs sont plus orientés vers l'animation et la formation, que le haut niveau. Néanmoins, le Comité soutient ses nageurs pour qu'ils évoluent sportivement.

La recomposition des nouvelles régions est en cours ; nous n'en connaissons pas les articulations et les décisions fédérales qui en découleront.

De même, des collectifs vont être constitués et certains nageurs seront repérés et accompagnés par le Comité Régional (tout au long de cette Olympiade, si les nageurs respectent la Charte les liant au Comité Régional et à l'organisation sportive). Cette action sera menée avec tous les acteurs de la natation régionale : nageurs, parents, entraîneurs, présidents, CTR, comité régional ,etc ...)

Notre région manque toujours de structures pour permettre le développement de nos activités .Nous pouvons espérer que la mise en place d'une enveloppe régionale « CNDS équipements » va nous aider à soutenir davantage les projets de créations de bassin ou de restructurations dans notre Région.



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



3) Homologation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1 février 2014 n'a soulevé aucune question. Il est adopté à l'unanimité des voix.

4) Homologation des rapports d'activité

Dans un souci de protection de l'environnement et de développement durable, toutes les informations concernant les rapports des commissions se trouvent sur le site internet du comité et ont été adressés à chaque club et président.

Aucune question sur le compte rendu d'activité 2013-2014. Il est donc adopté à l'unanimité.

5) Commission des finances

La Trésorière, Yvelise Fleurus, présente le bilan 2014, élaboré par le Cabinet Comptable. Celui-ci laisse apparaître un déficit de 8000 € dû à une erreur d'imputation entre compte Comité et compte ERFAN. Elle précise que le bilan est en année civile et non sportive d'où les chiffres ; les actions ne sont pas terminées voire pas commencer et les subventions sont versées en Octobre.

L'expert comptable expose le détail des dépenses et recettes, pour les 2 entités : Comité et ERFAN.

6) Lecture du rapport du vérificateur aux comptes

Christian Leteure procède à la lecture de son rapport, excusant son collaborateur, Jacky Robin, de son absence.

Il précise que le vérificateur assure un rôle de contrôle des éléments justificatifs des dépenses et recettes.

Concernant le bilan 2014, il regrette que celui-ci lui ait été présenté 2 jours avant l'Assemblée Générale et souhaite à l'avenir que cela soit traité bien plus tôt.

7) Quitus à la Trésorière

Suite aux différents rapports financiers, le Président demande à l'Assemblée de donner « quitus » à la Trésorière. Il est donc procédé au vote à mains levées : quitus accepté à la majorité – 2 clubs s'abstenant (Royan OC, Angoulême NC).

Le budget prévisionnel 2015 est présenté pour le Comité et l'ERFAN : il est adopté à l'unanimité.

8) Pôle d'Entraînement Régional

	<p>2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS Tél. 05.49.46.10.17 Site Internet : http://poitoucharentes.ffnatation.fr Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers</p>	 
---	--	--

Dans le cadre du développement, le Président aborde le sujet des structures régionales (évoqué à plusieurs reprises lors des différentes réunions regroupant les acteurs de la Natation régionale).

Il faut permettre à nos meilleurs nageurs de pouvoir accéder au plus haut niveau sans être obligés de partir de la Région.

Le projet a été adopté par la DRJSCS, avec le Stade Poitevin en club support et 2 lycées pictaves en internat (1 privé, 1 public).

Le CTR, Philippe Barrière, a en charge d'élaborer un prévisionnel de fonctionnement.

Le Pôle espoir Water-polo sera sans doute amené à être décliné de la même manière, dans les prochaines années.

9) FFN

Mise en place éventuelle d'un Certificat de Qualification Professionnel (CQP) : actuellement, la FFN procède à un sondage national auprès des clubs.

Nouveau dossier de Labellisation vient juste de paraître. Il est rappelé que les demandes de labellisation peuvent être accompagnées par le CTR, Philippe Barrière.

Les clubs ayant déjà un label seront réévalués par le CTR.

8) Intervention de Monsieur Rémy Charton : CROS Poitou-Charentes

Monsieur Jacobs annonce une baisse significative des subventions CNDS.

Il explique l'intérêt particulier du Sport pour la santé et encourage les clubs à œuvrer en Natation dans ce sens, ainsi que dans la formation de bénévoles.

Une interrogation pour 2016 : comment seront gérées les subventions CNDS dans la « nouvelle région » ?

9) Remise des récompenses

Il est procédé à la remise des récompenses, par le Président, aux différents récipiendaires.

10) Vœux des clubs

Angoulême NC :

« En tant que club engagé dans l'IRSO, peut-on avoir le bilan financier du GIE IRSO ? »

- Actuellement, le GIE IRSO n'a pas ouvert de compte bancaire. Il sera demandé un bilan en fin de saison



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



« Règle des pénalités financières pour défaut d'officiels en compétitions régionales, peut-elle être révisée voire supprimée ? »

- Suite au vote des membres présents, l'amende passera à 20 € à partir de la saison 2015-2016 et le bonus maintenu à 10 €.

Rochefort NC :

« Les frais d'organisation de compétition régionale, portés à 50 €, peuvent-ils être augmentés de 10 € (soit 60 € par journée) »

- Suite au vote des membres, il n'est pas fait suite favorable à la demande : le forfait restant à 50 € par journée d'organisation

A 18h15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

Jimmy PERSIGANT
Président



Karl BOUCQUAERT
Le Secrétaire Général



2 allée de la Chenevière - Apt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers

